



## Réunion de la Commission extra municipale Scolaire du 7 octobre 2010 à 18 H 30

### Etaient présents :

Mme Joëlle Contie, Mme Claude Deramchi, Mme Danièle Lefeuvre, Mme Frédérique Rivière, Mr Francis Cortez, Mr Philippe Valégeas, Mme Arlette Esclaffer et Mme Ginette Uroz (élus), Mr Gilles Vanryssel (Directeur ELRP), Mr Alain Maurel (enseignant, représentant Mr Chagot, Directeur de Louis Pergaud Primaire), Mme Martine Hamana (Directrice ELRM), Mr Hervé Drougard (GIP), Mme Corinne Boucheron (GIP), Mr Christian Thoraud (FCPE), Mr Didier Bodi (FLEP), Mme Dominique Attingré (conseil des sages), Mr Alain Huc (ALC), Mr Jean Pierre Cluzeau (DDEN), Mme Martine Trempil (Responsable du Service Scolaire/Périscolaire), Mr Philippe Tougne (Directeur des Services Techniques), Mme Marianne Rousseau (Présidente du Pari d'Un Bon Départ), Mme Catherine Déjean (CME), Melle Coralie Valeix (Chargée de mission Développement Durable, Agenda 21 communal), Mr Vincent Belloteau (Cabinet du Maire)

### Etaient excusés :

Mr Jean Pierre Roussarie (Maire), Mr Jean François Martineau, Mr Yves Le Rouzic, Mr Bernard Barbary (Adjoints), Mr Michel Naboulet, Mme Christina Fernandes, Mme Claudine Meyzat (Conseillers), Mr Yohann Tostivint (DGS), Mr Damien Chagot (Directeur LPP), Mr Philippe Gory (Président CCA),

La mise en place des commissions extra-municipales est une volonté de l'équipe municipale majoritaire, qui a pour but de favoriser le dialogue, l'information, l'échange entre les élus et les personnes ressources (différentes associations en lien avec les enfants, enseignants.....) de la commune qui œuvrent dans le domaine scolaire et périscolaire. Elles visent à ouvrir des débats constructifs sur les sujets portés à l'ordre du jour. Elles ont un rôle consultatif, elles sont force de propositions.

Deux sujets choisis : agenda 21 scolaire/périscolaire et sécurité aux abords des écoles dont le dernier sujet est évoqué lors de nombreux conseils d'écoles.

### Ordre du jour :

- 📌 Agenda 21 scolaire Périscolaire
- 📌 Sécurité aux abords des écoles

### 📌 Agenda 21 Scolaire : Définition Agenda 21 « Ce qu'il faut faire au 21<sup>ème</sup> siècle »

Afin de mieux connaître les enjeux ainsi que les engagements qu'impliquent un Agenda 21 scolaire, un diaporama réalisé par Coralie Valeix, en charge de l'agenda 21 communale est présenté et commenté (remerciement à Coralie pour ce précieux travail). Document de base qui nous permettra de réfléchir ensuite à sa mise en place avec vous tous. Aidé par Coralie ainsi que les techniciens des services concernés, Martine Trempil et P. Tougne, possibilité de l'élaboration.

### Diverses Interventions :

Poser un diagnostic (voir ce qui se fait déjà dans les écoles, à la restauration, dans les diverses associations en lien avec les enfants), puis harmoniser.

Penser à intégrer les objectifs pédagogiques de l'agenda 21 scolaire dans le nouveau projet d'école 2011/2014 (Inscrire cela sur un projet triennal).

ELRP et LPP : Actions ponctuelles : tri sélectif, réflexion sur la récupération de l'eau (économie...), utilisation de différents poubelles, respect du papier WC, de l'eau des robinets dans les toilettes, respect de la biodiversité.... Des gestes simples mais qui ont un impact majeur sur l'avenir de notre planète.

ELRM : tri sélectif dès la petite section, visite du centre de tri en MS et GS et travail sur les gestes au quotidien faits par les enseignants.

Sur le plan social, à titre d'exemple, une collecte de jouets ou de livres pour les pays en voie de développement pourrait être mise en place.

Penser lors des commandes de papier par la mairie, si possibilité de prendre du papier recyclé, Prix à étudier ? (point négatif soulevé : blancheur, épaisseur, qualité).

Sensibiliser et Impliquer les parents sur le covoiturage, pédibus, impact écologique important (geste éco citoyen).

Sensibilisation du tri des déchets par les animateurs au niveau de la restauration scolaire (projet CME, déjà travaillé depuis plusieurs mois avec les élus référents), puis mise en place dès que les composteurs seront prêts et posés près de la restauration en respectant les normes d'hygiène. Tous les déchets de la restauration ne peuvent pas aller dans les composteurs (fiche à prévoir et à travailler avec le CME, la responsable du service et les animateurs).

Le compost pourrait ensuite être utilisé par les enfants pour les jardins dans les écoles, le jardin d'Antoine au centre social par les enfants du PUBD (travail sur les cultures, recettes.....),

Attention, nous avons 650 repas/jour, compost important, un tri sélectif pour commencer pourrait être faite en rapport avec notre stockage (composteurs),

Récupération des eaux de pluie des toits pour arrosage seulement. « Complicé à mettre en place, car il y a des normes » souligne le directeur des services techniques.

Concours d'écoles fleuries pour le volet environnement, voir subvention au départ ?

Mise en place d'un Comité de pilotage : prochaine réunion début février 2011.

Un travail sera mené d'ici là avec les écoles, le CME et la restauration pour voir comment mettre en place ce nouveau mode de fonctionnement.

## **🚧 Sécurité aux abords des écoles Louis Pergaud : Points soulevés lors de la présentation de l'esquisse**

Présentation par l'adjointe et le directeur des services techniques

Une réunion de concertation, au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2010, avec le directeur de LPP, des enseignants, l'adjoint aux travaux et un agent des ST, a permis de déterminer les premiers besoins de l'école dans le cadre d'une future restructuration.

Rappel du respect et du souhait de l'équipe éducative (plateau de sport, salle d'activités, des maîtres, informatique, infirmerie, WC handicapé, + relooker l'ensemble)

Ces souhaits ont été respectés lors de l'élaboration de cette esquisse par les ST, base de travail pour remédier aux problèmes récurrents de sécurité aux abords du groupe scolaire LPP. Le coût engendré n'est pas celui d'une restructuration. C'est un aménagement dont le financement est modéré (agrandissement d'une voirie existante, plateau existant déjà, juste à aménager et création de cheminements pour accéder aux deux écoles et d'un autre plateau de sport à côté)

Prévoir parking le long de la rue (rue large, trottoirs, aménagements divers). Giratoire à modifier sinon bouchons plus importants ..... voir avec le département, CG.

Le plateau de sport serait utilisé pour faire un anneau de délestage avec des places de parking le long de celui-ci et de la route créée. Seuls les bus, les personnes à mobilité réduites accèderaient par l'entrée actuelle. Un autre plateau de sport serait créé à la place du préfabriqué (support existant agrandi).

Réfléchir au détour pour certains enfants, à la pente, prévoir des marches. Un cheminement piétonnier, côté monument aux morts, serait tracé pour permettre aux enfants venant de l'autre côté d'entrer sans faire le détour.

Ne pas oublier que cette proposition sécurise l'entrée des enfants puisqu'ils sont dans l'enceinte du groupe scolaire et diversifie les places de stationnement. Plusieurs incidents ont été évités jusqu'à présent malgré la vigilance et la présence d'un agent municipal. Le manque de civisme de certains parents met en danger la sécurité de tous. Mr Tougne propose de venir voir comment fonctionne ce type d'aménagement à Trélissac.

#### **Diverses Interventions :**

- . Attention aux poussettes, à la priorité en sortant rue Pierre Mendés France aux heures de pointe
- . Temps de réflexion demandé et la restructuration de l'école est soulevée
- . Feux rouges non respectés, parents irrespectueux (mauvais stationnement des parents, sur les trottoirs, non respect des places, toujours pressés, enfants traversent seuls), fréquentation importante du groupe scolaire matin et soir,
- . Voie départementale : aménagements difficiles sur l'entrée actuelle de l'école, mais il faut y réfléchir,
- . Augmentation de la circulation sur la départementale,
- . La fréquence des bus Péribus en septembre 2011, en principe, sera plus importante (Nord/sud) voir tous les 1 /4 heure sur le route de Bergerac ?....
- . Pédibus : solution mal vu par les parents, opposition de certains parents même pour des courtes distances, pas le temps....
- . Le projet de délestage n'a rien à voir avec le budget de la restructuration. En ce qui concerne celle-ci, il faut la voir dans un ensemble cohérent donc beaucoup plus coûteux et pour la restructuration, l'ensemble des partenaires sera convié à des réunions de travail (Enseignants, Personnel municipal, Associations parents d'élèves, Elus.....)
- . Manque de places de parking sur l'anneau de délestage, donc les gens continueront à se garer sur le parking Salle Gérard Philippe et devant l'église, avantage : désengorgement des autres parkings
- . Pas de trottoirs, côté route de Bergerac pour venir d'Albert Pestour, très dangereux, beaucoup de circulation
- . Temps d'arrêt parents de maternelle : environ un quart d'heure.
- . Attention aux espaces verts dans le cadre de ce projet, restructuration de l'école plus important que cela, il n'y a jamais eu d'accident, argent mal placé, ce n'est pas la priorité du groupe scolaire.
- . Budget de ce projet n'est absolument pas comparable à celui de la restructuration de l'école, cela ne gêne en rien la restructuration de cette école, ces espaces existent et sont déjà positionnés.

#### **Explication donnée par l'adjointe référente :**

. Notre cuisine actuelle a une capacité de repas de 450 repas alors que nous en servons 700, les services vétérinaires nous ont demandé de prendre notre décision cette année. La restauration des enfants (repas équilibrés, bio) étant un moment important pour la municipalité et afin de garder la maîtrise, l'indépendance de l'outil, la décision de remettre aux normes sur site a été retenue. Ce qui fait que la restructuration de l'école LPP sera une des prochaines échéances. Priorités budgétaires pour 2011/2012 : restructuration de la cuisine centrale qui aurait dû être faite depuis plus de 5 ans. Priorité à la cuisine centrale pour éviter la fermeture de celle-ci et garder la maîtrise de cet outil pour la restauration scolaire des enfants, car pour certains enfants, c'est parfois le seul repas équilibré de la journée.

. La déviation de la route départementale ne servirait à rien si ce n'est qu'une gêne supplémentaire importante « aspirateur » de voitures et surtout de camions, fort bruit, destruction de paysage (nous avons parlé de l'Agenda 21), zone urbanisée avec gêne pour les riverains etc..... Cette déviation ne réglerait en rien les problèmes de sécurité du bourg. Mettre ce projet dans l'agenda 21 ?

Autres possibilités pour réduire la vitesse, aménagements paysagers divers à travailler avec le CG, chaussée rétrécie par l'implantation de bacs à fleurs de façon alternée.

Prochaine commission extra municipale février 2011